



CCMA du 11 mars 2021

Déclaration liminaire  
CGT Enseignement privé  
Normandie

Madame la Rectrice,

Une fois n'est pas coutume, je reviens, dans cette déclaration liminaire, sur notre précédente réunion de CCMA. Je l'ai mal vécue. Sans doute, les discussions par visio interposées n'étaient-elles pas propices à des échanges sereins. Néanmoins, la rigidité du rectorat sur les promotions de collègues à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle, et la perte d'un grand nombre de promotions pour les collègues de l'académie laissent un goût amer.

Mais je viens de comprendre : le ministère de l'Education Nationale a rendu 600 millions d'euros ! 600 millions alors que les AESH vivent au-dessous du seuil de pauvreté. 600 millions alors que le pouvoir d'achat des enseignant.es diminue inexorablement depuis 20 ans (et ce n'est pas la goutte d'eau de la prime d'attractivité qui va inverser cette tendance). 600 millions alors que les 639 postes supprimés à la rentrée 2021 vont laisser sur le carreau des centaines de professeur.es précaires et dégrader les conditions. Le refus d'accorder toutes les promotions possibles dans l'académie participe de ces économies et nous le regrettons.

Aujourd'hui, après 1 an de crise sanitaire, les collègues sont plus fatigué.es que jamais. Les tensions sont palpables tant chez les enseignants que chez les chefs d'établissements, les élèves ou les parents. Les personnels du rectorat ne doivent sans doute pas être épargnés.

Nous avons besoin de retrouver les petites joies du quotidien. Nous avons besoin de reconnaissance du travail effectué en ce moment et des conditions difficiles dans lequel nous le menons. Nous avons besoin de relations apaisées et d'un cadre sécurisant.

Au contraire, le ministère, le rectorat et les structures de l'enseignement catholique poursuit à marche forcée la mise en œuvre de réformes ou de mesures controversées. Prenons l'exemple de l'apprentissage, qui risque de faire exploser les lycées professionnels dans les mois ou années à venir et laisser des jeunes comme leurs enseignants sur le carreau. Ne jouons pas aux apprentis sorciers, au risque de déstabiliser une filière qui fait ses preuves.

Je ne m'étends pas sur plusieurs sujets que nous avons demandé d'aborder en questions diverses. Mais il est important que les enseignant.es des établissements privés sous contrat, agents publics de l'Etat, soient soutenus par leur employeur, le rectorat, notamment sur les questions de laïcité et de respect de notre liberté de conscience ou encore sur le respect des obligations imposées par le protocole sanitaire. Le rectorat doit se positionner face aux dérives que nous constatons dans certains établissements de l'académie.

.../...

A ce titre, la question des 50 minutes et de la durée des séances des cours avance et c'est une bonne chose. Nous souhaiterions néanmoins être destinataires des projets transmis au rectorat par les établissements concernés afin de pouvoir vérifier la réalité des remontées de terrain. Nous comptons sur vous pour cette transparence.

Un dernier mot sur les stagiaires. Là également, le sujet sera abordé en questions diverses. La formation à l'ISFEC ne s'est pas déroulée correctement cette année. Un nouvel entretien professionnel s'impose à eux le 17 mars et ils n'y sont pas préparés. C'est une source de stress supplémentaire pour nos jeunes collègues, alors que nous devrions les protéger du mieux possible durant cette année particulièrement difficile. Nous vous demanderons de prendre des mesures en urgence.

Merci pour votre attention.

Pour la CGT Enseignement privé

Serge VALLET  
Élu CCMA